

# AVIS DE REOUVERTURE DE LA BOÎTE MAIL

## ■ CONCERTATION CITOYENNE

### EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DE MOBILITE DES TERRITOIRES LYONNAIS

Motif justifiant la réouverture de la boîte mail mise à disposition durant la phase de concertation citoyenne :

Par délibération du 16 mai 2022, le Conseil d'Administration de SYTRAL Mobilités a prescrit l'élaboration d'un Plan de Mobilité.

Comme l'indique l'article 8 de l'ordonnance du 8 avril 2021 relative à l'autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais, le Plan de Déplacements Urbains de l'Agglomération Lyonnaise 2017-2030 demeure applicable sur son périmètre jusqu'à l'entrée en vigueur du Plan de Mobilité.

Du 9 mai au 29 septembre 2023, SYTRAL Mobilités a organisé de manière volontaire une concertation citoyenne. Elle a eu pour objectif d'assurer une meilleure prise en compte des attentes, aspirations et besoin des habitants sur l'ensemble des sujets en lien avec le Plan de Mobilité.

Elle visait à poursuivre l'association de la population à la démarche d'élaboration du Plan de Mobilité.

Parmi les modalités de concertation et de participations mises en place dans le cadre de cette concertation, SYTRAL Mobilités a prévu la mise à disposition d'une boîte mail, permettant au public de déposer des observations et propositions par voie électronique pendant toute la durée de la concertation, à l'adresse mail suivante : [concertation-citoyenne-pdm@sytral.fr](mailto:concertation-citoyenne-pdm@sytral.fr).

En raison d'un incident technique, SYTRAL Mobilités prévoit la réouverture de cette boîte mail pour une durée d'un mois, afin de permettre aux personnes intéressées de déposer et/ou de redéposer leur contribution.

L'adresse mail demeure [concertation-citoyenne-pdm@sytral.fr](mailto:concertation-citoyenne-pdm@sytral.fr)

Durée de la réouverture :

La boîte mail sera à nouveau ouverte du 8 janvier au 9 février 2024 inclus.

Modalités de la réouverture :

Des observations et propositions pourront être déposées et/ou redéposées par voie électronique à l'adresse suivante :

[concertation-citoyenne-pdm@sytral.fr](mailto:concertation-citoyenne-pdm@sytral.fr)

Dans ce cadre, le dossier de concertation, mis à disposition durant la concertation citoyenne, est consultable en ligne, à

l'adresse suivante : [www.mobiliteterritoireslyonnais.fr](http://www.mobiliteterritoireslyonnais.fr)